



Le Crapaud Buffle

Un sale crapaud

Mardi 3 février 2009, la présence d'un crapaud buffle (*Bufo Marinus* de son nom scientifique) à été signalée à Nouméa dans le secteur de Normandie (à proximité de Pacifique Jardin). Plusieurs spécimens ont été trouvés dans un lot de briques, sur des palettes empaquetées dans du plastique. Cette espèce provient d'Australie et plus précisément de Brisbane. Un expert néo-zélandais a reconnu formellement l'espèce. La province a été alertée le mercredi 4 février.



Ce crapaud extrêmement envahissant et nuisible (les sécrétions de sa peau sont toxiques) figure sur la liste de l'U.I.C.N. (Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France) parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde. Ce batracien est capable de tuer des chiens, des chats mais aussi des espèces de serpents parmi les plus venimeuses et même les crocodiles. **Mais pas de panique !** L'animal est relativement calme et s'il y a contact avec la peau, il suffit de bien se laver les mains.

Ce batracien est capable de tuer des chiens, des chats mais aussi des espèces de serpents

Le **Bufo Marinus** a été découvert lors d'une inspection de contrôle des briques après l'ouverture d'un conteneur et pendant le déchargement des palettes de briques. Une situation très dangereuse puisque sa découverte a eu lieu après l'arrivée au port, après le transport vers

l'entreprise, après la distribution et l'ouverture des lots, donc avec un grand risque de dissémination. Prenons garde à ne pas minimiser le risque, car l'expérience montre que la découverte d'un crapaud peut en cacher d'autres.

De plus, la Nouvelle Calédonie s'avère une zone favorable à son développement.

Sa reproduction est externe, le mâle doit féconder la ponte de la femelle après que celle-ci ait déposé ses œufs au sol. La présence du mâle et de la femelle est donc

obligatoire ce qui limite fort heureusement sa reproduction.

Description de l'animal

Le crapaud-buffle se distingue par la rugosité de sa peau, les poches à toxines gonflées à proximité de ses yeux et son museau qui ressemble à un groin. Sa couleur est jaune et marron. Adulte il pèse plus de 500 gr. Les têtards eux aussi présentent une forte toxicité.

La S.I.V.A.P. (Service d'Insertion Vétérinaire Alimentaire et Phytosanitaire) essaie actuellement de déterminer le chemin d'invasion, de vérifier la traçabilité du lot incriminé et des lots du même envoi, et la localisation exacte du chargement du conteneur. Une partie des lots a été envoyée dans le lotissement Savannah, l'autre étant stockée dans la cour de l'entreprise à Normandie.

La province Nord a alerté les directions techniques et les élus. Des alertes de vigilance ont été lancées par le biais d'affiches et des médias. Des photos du batracien ont été distribuées aux riverains.

Conduite à suivre

En cas de détection ou capture du batracien, y compris accidentelle, il est important de suivre ces consignes :

- 1- Ne faites pas fuir l'animal et ne tentez pas de le déplacer
- 2- Si possible, prenez ses mesures, puis empêchez ou limitez les déplacements de l'animal (attention, il peut franchir des obstacles jusqu'à 50 cm de haut), et évitez que des animaux ou de personnes puissent s'approcher du crapaud.
- 3- Pour une éventuelle capture, il est important de porter des lunettes, des gants et de placer le crapaud dans une boîte ou dans un pochon robuste et solidement fermé. Placez le tout au congélateur dans les meilleurs délais. Dans tous les cas, ne vous approchez pas à moins d'un mètre, sans gants et sans lunettes. Notez le lieu exact, date, heure, circonstances et nombre d'individus observés et prenez une photo si possible. Et :

Contactez dans les meilleurs délais les services de la D.E.N.V. (Direction de l'Environnement) au 24 32 55 / 24 32 68 ou 75 28 59 / 85 22 76, mail : denv.contact@province-sud.nc

